

RÉUNION DE RENTRÉE

MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

18h00

équipe pédagogique : PS-MS-GS : Fabienne Mélot, Etienne Vuillemin une fois par mois
ATSEM : Magali marquet, Hasa Suljic l'après-midi jusqu'en décembre
CP-CE1 : Catherine Collin
CE2-CM1-CM2 : Anne Combebias
UE : Rachel Hauert
remplaçants : Marie Bouffeteau, Corentin Poirot et Manon Siener

Rased : Fabienne GROSJEAN - psychologue : 03-84-40-45-24 ou 07 66 16 03 52
Christelle LEPAUL - Enseignante spécialisée

Périscolaire : Katyline Sauvage - tél : 03 84 93 94 38 et Katty
de 7h30 à 8h20, pour la restauration de midi et de 16h30 à 18h30.

Effectifs : PS-MS-GS : 10 + 10 + 6 (26) Au total, 70 élèves sont inscrits
CP-CE1 : 12 + 10 (22)
CE2-CM1-CM2 : 6 + 9 + 7 (22)
+ UE : 11 élèves

En préambule, je voulais rappeler que le fonctionnement de l'école est soumis aux directives du ministère de l'éducation nationale et de l'ARS pour tout ce qui est sanitaire.

Les enseignants se doivent d'appliquer les textes dans leur classe et le directeur est le garant de l'application effective de ces textes.

Le dialogue et la concertation doivent rester la règle pour toutes les questions concernant votre enfant. Les réponses données se conforment évidemment au respect des textes auxquels nous sommes soumis.

Obligation scolaire : Suite au décret d'obligation d'instruction à partir de 3 ans, les enfants inscrits sont soumis à la même règle d'assiduité que tous les élèves. Toute absence doit être justifiée. 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le même mois seront signalées à l'inspection.

Toute absence ou tout retard doit être signalé dans la demi-journée soit par téléphone, soit par SMS (rappel des n° : téléphone école 03 84 40 10 58, sms sur le portable 06 02 14 88 24)

A compter de cette année, si vous ne prévenez pas l'école, un mot à compléter vous sera transmis par l'enseignante de votre enfant.

Communication avec les familles : cahier de liaison, blog et sur rendez-vous pris auprès des enseignants ou de moi-même.

Toutes les informations concernant vos enfants doivent être données directement à l'enseignante. Un personnel de l'école ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'avoir oublié de nous faire part d'une information.

Le cahier de liaison doit absolument être signé à chaque information. C'est le seul moyen pour nous d'être sûrs que vous avez bien lu toutes les informations

Nous avons listé des manifestations et des projets auxquels nous projetons de participer.

Manifestations :

- Marché de Noël : le vendredi 15 décembre – préparation vendredi 17 novembre
- Carnaval : déguisement libre, tour du Mont Valot. Mardi 13 février 2024

- Nettoyons la nature : à définir une belle journée avant les vacances d'automne
- Marché de printemps : vendredi 3 mai 2024
- Exposition (? à voir avec la mairie) : semaine du mercredi 29 mai au mercredi 12 juin 2024
- Fête de la musique : vendredi 21 juin
- Kermesse : vendredi 28 juin (avec une représentation des élèves – danse ou autre) – préparation vendredi 24 mai

Projets :

- Jardin : à récolter et à pérenniser, un enrichissement de la terre semble indispensable
- Piscine : les 2 classes élémentaires iront à la piscine ensemble. Début des séances le 5 décembre 2023
- Rencontres sportives inter-écoles sur Luxeuil au dernier trimestre
- Ecole et cinéma
- Ludothèque : avec l'ACSL aux mois de janvier et février
- lire et faire lire : Brigitte Fouquet (DDEN)
- bibliothèque
- Ventes :
 - Photos individuelles (début novembre)
 - Calendriers et sapins
 - Objets au marché de Noël (5 euros maxi)
- JMF
- Côté cour
- Cinéma d'Asie
- lire et faire lire : Brigitte Fouquet (DDEN)
- Projet patrimoine : le patrimoine végétal sera exploré.

Pour les sorties, nous avons besoin de parents. Pour pouvoir accompagner les sorties sportives, il faut être inscrit sur une liste transmise à l'inspection. Pour les parents qui étaient absents à cette réunion et qui souhaitent accompagner, possibilité de s'inscrire jusqu'à fin septembre.

Les parents qui souhaitent accompagner sont invités à signer une charte du parent accompagnateur.

Pour la piscine, nous avons besoin de parents agréés pour accompagner l'enseignant. Une séance de formation a été programmée le jeudi 7 septembre. 2 parents y ont participé.

Pédagogie :

- APC : de 16h30 à 17h30, les mardis .Pensez à donner un PETIT goûter.

Les enseignants donneront les autorisations et des informations précises aux enfants concernés.

Santé, hygiène :

- Il n'y a plus de médecin scolaire sur le secteur. Cela ne concerne que les enfants à partir de 6 ans (grande section). En cas de besoin, tout se passe par téléphone avec le médecin de l'inspection académique : le Dr Guillaume.
- Les poux : il y a des têtes qui semblent gratter dans la classe des CP-CE1. Pensez à vérifier les cheveux de vos enfants, si besoin, traitez-les.
- Le sommeil : le temps de repos en maternelle correspond à la prise en compte des besoins physiologiques des jeunes enfants (10 à 12 heures de sommeil quotidien sont nécessaires au bon développement des enfants).
Pour les autres enfants, nous avons déjà constaté que certains élèves sont fatigués, et

ce, dès le matin. Il est important que chaque enfant dorme 9h00 minimum (et jusqu'à 12h00) par nuit.

sécurité :

- toboggan : interdit hors temps scolaire
- merci de ne pas fumer devant les fenêtres de l'école : les odeurs et la fumée entrent dans les bâtiments.
- VIGIPIRATE :
 - une sonnette est installée et les portes en dehors des heures d'entrée et de sortie des enfants sont toujours fermées à clé.
 - Une personne (Martine) assure la surveillance des entrées et sorties au portail. Elle demandera l'identité de toute personne non connue.
- 5 exercices de sécurité se dérouleront au cours de l'année : 3 exercices incendie, 1 exercices intrusion/attentat et 1 exercice risque majeur.

Election des parents élus :

- Pour l'école, la liste peut compter 6 parents pour siéger au Conseil d'école (1 parent + 1 suppléant par classe)
- 6 parents présents sont volontaires, une réunion sera programmée un soir après 18h00 pour préciser l'organisation des élections avec ces parents.
- La date limite de dépôt des candidatures est le lundi 2 octobre à minuit.

Informations complémentaires :

- les emplois du temps et les contenus pédagogiques ont été présentés dans chaque classe lors de réunions spécifiques.
- Parler de l'école à la maison avec votre enfant, regarder ce qu'il rapporte à la maison est très important pour lui permettre de s'épanouir pleinement à l'école.
- En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec les enseignantes après la classe.
- Les publicités ainsi que les informations hors école sont passées par l'école à titre informatif, sans caractère obligatoire.